

Bon anniversaire Simone !

50 ans de la loi Veil. MANIF'FESTIVE ! Samedi 18 janvier 2025 à Ganges (34) de 16h à 20h.
POUR LE MAINTIEN DU SERVICE MATERNITÉ - ACCOUCHEMENTS - IVG

Le 17 janvier 1975 entrain en vigueur la loi autorisant pour la première fois en France l'interruption volontaire de grossesse. Cinquante ans après, où en sont les droits des femmes ? Disposer librement de son corps et choisir le moment d'avoir un enfant — est-ce possible pour toute femme en France ?

- Pas dans nos 4 communautés de communes depuis la fermeture de la maternité de Ganges en décembre 2022 !

Pour fêter la loi Veil, le collectif Maternité à Défendre (MàD) et des élu·es des communautés de communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises, du Pays Viganais, de Causse Aigoual Cévennes - Terres Solidaires et du Piémont Cévenol, les syndicats Solidaires SUD Cévennes, les UL CGT de Ganges et du Vigan, SNES-FSU, le Planning familial et la Confédération paysanne du Gard invitent les habitant·e·s du territoire à manifester le samedi 18 janvier 2025 à Ganges.

AU PROGRAMME

16h : Rendez-vous devant la clinique : ateliers pancartes, stands d'information, prises de parole, départ manifestation, expos, chants, déambulation aux flambeaux d'anniversaire.

18h30 : films et débat au cinéma Arc-en-ciel de Ganges.

Quelques rappels sur la situation :

L'obligation d'aller se soigner, accoucher ou avorter dans les maternités de Nîmes, Montpellier ou Millau, toutes localisées à une heure de route — voire largement plus — a des conséquences désastreuses, notamment pour les plus modestes, les plus jeunes, celles qui sont seules, qui n'ont pas de moyen de locomotion ou qui travaillent.

Constat :

Grossesse ou IVG sont vécues dans l'anxiété, désorganisation des familles face à un environnement inconnu, accouchements en catastrophe : en voiture ou camion de pompiers (ayant eu 3h de formation !), pas de prise en charge des accouchements inopinés, c'est la femme qui doit appeler le 15 ! Les femmes en phase de contractions arrivant à la maternité du CHU de Montpellier avant terme se voient proposer un déclenchement chimique, souvent accepté pour ne pas refaire la route.

L'Agence Régionale de Santé avait promis un Centre Périnatal de Proximité *renforcé*. Il n'est arrivé qu'au bout de 10 mois et n'a rien réglé : horaires de bureau, pas de possibilité d'IVG, pas d'accueil des urgences, problèmes de transmission des dossiers.

Malgré les demandes du collectif MàD, seuls des succédanés de solutions ont été proposés. La communication avec l'ARS est difficile, les réunions rares, les informations réduites au minimum.

En échange de la présence d'un service maternité dans la future clinique Saint-Louis 2, prévue pour 2027, les pouvoirs publics se sont engagés à financer 33 % du coût de la construction. Cependant cela ne garantit en rien l'ouverture du service, son fonctionnement dépendant de la présence suffisante de spécialistes. C'est pourquoi le collectif exige une étude sérieuse de solutions adéquates et réalistes, et des moyens à la hauteur des besoins : **Pour la création d'équipes médicales solides. Pour l'encadrement des intérimaires. Pour la revalorisation des gardes. Pour des incitations financières.**

Le collectif MàD demande à participer à un Comité de pilotage réunissant la direction de la clinique, l'ARS, les professionnel·le·s de santé du territoire concernés, les sages femmes libérales, les habitants et leurs élu·es pour remettre en place une Maternité labellisée, à l'image de la précédente.

Qui est le collectif MàD - Maternité à Défendre ?

Formé en septembre 2022 — 3 mois avant la suspension du service maternité de la clinique St-Louis à Ganges — le collectif MàD est composé d'habitant·e·s et d'élu·es des communautés de communes impactées par cette fermeture. Il est à l'initiative de nombreuses actions symboliques dans l'espace public, visant à interpeler habitant·e·s, presse, responsables et élu·es en faveur de la réouverture du service. Le collectif MàD depuis sa création, est force de propositions : rencontres, médiations, lettres en direction de l'ARS, des dirigeants de Cap Santé et des élu·es de la République.

CONTACTS

collectif-maintiendelaternitedeganges@mailfence.com

Isabelle Boisson : 06 75 91 51 04

Bruno Canard : 06 75 02 04 17



Collectif MàD, chorégraphie,
« Elle a fait un bébé toute seule ». 6
octobre 2022, Ganges. Photo JB



Prises de parole et témoignages
devant la clinique Saint-Louis à
Ganges, 10 décembre 2022. Photo JB



Le collectif MàD lors de la
manifestation du 23 Mars 2023,
parvis de la mairie, Le Vigan.
Photo JB